

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Monsieur Daniel Roussel
3745 boulevard Martel

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par monsieur Daniel Roussel pour sa résidence au 3745 boulevard Martel, Saint-Honoré.

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif de régulariser une situation en permettant que le gazébo, déjà en place, soit situé à 1.81m de la résidence au lieu du 2m permis par le règlement de zonage 707, ainsi que la superficie permise en bâtiment accessoire soit de 110.8m² au lieu de 91.9m².

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 21 septembre 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu à l'unanimité des conseillères que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Daniel Roussel.